

Zeitschrift: Revue syndicale suisse : organe de l'Union syndicale suisse
Herausgeber: Union syndicale suisse
Band: 51 (1959)
Heft: 10

Titelseiten

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 17.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

REVUE SYNDICALE SUISSE

ORGANE MENSUEL DE L'UNION SYNDICALE SUISSE

Supplément trimestriel : «TRAVAIL ET SÉCURITÉ SOCIALE»

51^e année

Octobre 1959

N° 10

L'homme d'abord

Par Jean Möri

C'est un véritable privilège que d'avoir pu participer au IV^e congrès fédéral de l'Union syndicale autrichienne (OeGB) à la fin de septembre dernier dans la Vienne impériale, qui s'est brillamment accommodée du régime républicain.

Un enseignement aussi. Car les travailleurs autrichiens ont réussi la gageure d'asseoir l'unité syndicale sur des bases solides non seulement dans la centrale nationale, mais également dans les seize fédérations affiliées. Les fractions confessionnelles ou politiques se réunissent sans doute en séance particulière et leurs mandataires défendent ensuite ces positions dans les différents organes des fédérations ou de la centrale. Mais la majorité décide ensuite de façon souveraine dans les organes compétents et la minorité se plie respectueusement devant le verdict démocratique. Nous sommes loin d'en être là dans notre pays suisse, où l'on prétend volontiers qu'« il n'y en a point comme nous » ! C'est peut-être parce que nous avons échappé miraculeusement à deux guerres mondiales, que nous n'avons pas eu le malheur de subir la vague fasciste du temps de Dollfuss, puis ensuite l'invasion et l'annexion nazies, ni même de connaître les joies éphémères de la libération suivie de l'occupation du pays durant des années.

Cette accumulation de malheurs appauvrit le pays jusqu'à l'indigence. Elle a du moins conduit les travailleurs vers l'unité syndicale raisonnable, soustraite à la surenchère et à la démagogie, tendue vers des objectifs qui favorisent à la fois l'expansion nécessaire de l'économie et l'amélioration des niveaux de vie des travailleurs qui en découle.

Comment s'étonner dès lors que ce quatrième congrès de l'Union syndicale autrichienne unifiée se soit déroulé sous le signe de cette devise frappante : «Der Mensch im Mittelpunkt» (l'homme d'abord), illustré de façon grandiose sur le podium de la présidence avec,